



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	29

Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 20 MARS 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Quentin TILLARD

Conseillers municipaux présents : Jean-Pierre SERRUS, Aurélie GROSSO, David MANDINE, Nathalie JEAN, Philippe VANHALST, Alix DIOP, Yaya BOUKHECHAM, Charlotte VADEBLE, Jean-François MASCARO, Lydie MILAD, Ludovic JEAN, Florence LECOCQ, Hugo LEGENDRE, Claire SCHAAF, Quentin TILLARD, Solange GHAOUI, Cyril MERLIN, Laure WALLET, Alain VERON, Maria PENHARD, Pierre DENIZET, Delphine TOMAS, Patrick URAS, Waren BOUKHECHAM, Valérie BONNET, Robert MARTI, Florence LENOBLE, Jean-Philippe PROST, Maria RAT

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir :

Conseillers Municipaux absents :

Délibération N° 26/19-

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Rapporteur : M. Jean-Pierre SERRUS

Il est proposé au conseil de définir le nombre d'adjoints au maire à élire. Il est rappelé que le nombre d'adjoints au maire ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur. L'effectif légal étant de 29 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est donc de 8.

Il est proposé d'approuver ce nombre maximal d'adjoints.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-2,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE la création de 8 (huit) postes d'adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.

Le Maire :



Jean-Pierre SERRUS

Le Secrétaire de séance :

Quentin TILLARD

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 25/03/26
Et de la publication sur le site internet le 25/03/26
ou notification le 25/03/26

REÇU EN PREFECTURE

le 25/03/2026

Application agréée E-legalite.com